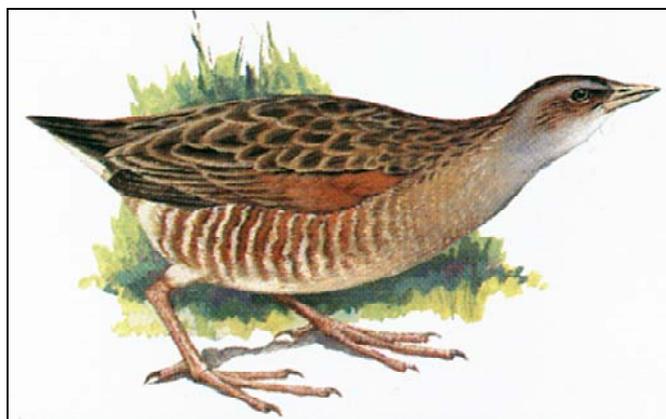


XI. LE RALE DES GENETS

(Crex crex)



© LPO

1. Statuts réglementaires et listes rouges

Statuts réglementaires

Monde :	Convention de Washington :	-
Europe :	Directive Oiseaux :	Annexe 1
	Convention de Berne :	Annexe 2
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du 17 avril 1981 :	Article 1

Listes Rouges

Europe :	Vulnérable
France :	En danger
Alsace :	En danger

2. Biologie

Migration : le Râle de genêts est une espèce migratrice transsaharienne qui revient sur ses sites de nidification à partir de la mi-avril, mais ne s'installe le plus souvent que dans la première décade de mai. Il nous quitte entre août et octobre.

Répartition : l'espèce occupe une bonne partie de l'Europe, mais les effectifs les plus importants se trouvent en Russie et dans les pays baltes (HAGEMEIJER et BLAIR 1997, HEATH *et al.* 2000).

Habitat : il occupe principalement les prairies de fauche inondables des vallées alluviales gérées de façon extensive. Il montre une préférence pour les prairies méso-hygrophiles à hygrophiles fauchées tardivement. Les haies, boqueteaux ou

arbres isolés ne constituent pas un obstacle à son installation. La structure de la végétation a son importance : elle doit comporter une strate élevée et lâche, constituée des tiges des graminées et autres plantes de grande taille (*Rumex sp.* par exemple), et une strate basse et dense, dans laquelle l'oiseau peut se dissimuler. Une hauteur d'herbe de 30 cm au moins et assez homogène paraît nécessaire pour un cantonnement durable de l'espèce.

Taille du territoire (exigences) : le territoire du mâle peut être assez petit, de l'ordre de 3 à 4 ha, et les nids peuvent être distant de 20 m seulement (GEROUDET, 1994).

Reproduction : la ponte débute rapidement après l'installation des couples (mai), en général déjà formés à leur arrivée. L'incubation des 4 à 12 œufs dure 16 à 19 jours et l'éclosion s'effectue de façon synchrone. Les jeunes, nidifuges, quittent le nid sous la conduite de leur mère quelques heures après leur naissance ; ils volent à l'âge de 34 à 38 jours. Les pontes détruites sont fréquemment remplacées (des pontes sont ainsi déposées jusqu'à début août).

Alimentation : il s'alimente de divers insectes et autres invertébrés, et capture parfois de jeunes grenouilles. L'apport végétal est secondaire.

3. Evolution et importance des effectifs

	Effectif (couples)	Tendance
Europe (hors Russie) :	100 000-260 000*	Forte diminution*
France :	1140-1280**	Forte diminution**
Alsace :	<10	-

* : HEATH *et al.*, 2000

** : ROCAMORA & YEATMANN-BERTHELOT, 1999

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

L'espèce est au bord de l'extinction en Alsace, en raison de ses exigences en matière de gestion prairiale. C'est également un oiseau menacé au niveau mondial.

4.2. Facteurs défavorables à la conservation

La perte ou la dégradation de l'habitat sont les facteurs majeurs de régression du Râle de genêts. Il niche en effet préférentiellement dans les prairies de fauche inondables. Celles-ci sont menacées par la plantation de peupliers, leur conversion en culture (maïsiculture) ou par l'abandon car trop difficilement exploitables. Par ailleurs, les prairies restantes sont le plus souvent exploitées intensivement. L'apport d'engrais ou de fumure modifie la densité et la composition du couvert végétal d'une part, et permet d'autre part des coupes précoces et multiples, ce qui est totalement incompatible avec le bon déroulement de la reproduction.

4.3. Facteurs favorables à la conservation

Les sites fréquentés doivent être protégés et gérés favorablement, en y interdisant tout apport d'engrais et tout travaux agricoles jusqu'au 15 juillet. Une fauche centrifuge (en commençant par le centre) est à préconiser, pour permettre aux oiseaux présents de quitter la parcelle tout en restant abrités par le couvert végétal. Ce mode de gestion est à étendre le plus possible.

5. Bibliographie

- GEROUDET, P., 1994.- *Grands échassiers, gallinacés, râles d'Europe*. Delachaux & Niestlé : 429 p.
- HAGEMEIJER W.J.M., BLAIR M.J., 1997.- *The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and abundance*. Poyser, Londres : 903 p.
- HEATH M., BORGGREVE C., PEET N., 2000.- *European bird populations. Estimates and trends*. BirdLife International, European Bird Census Council : 160 p.
- ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D., 1999.- *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux : 598 p.